

INCA LINGUAPOLE - CHALLENGE DES LANGUES

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- INSCRIPTIONS

L'inscription est effective après la signature de la convention.

Les inscriptions sont strictement personnelles et non transmissibles.

La signature de la convention par une société implique que la personne inscrite fait partie du personnel et qu'elle est d'accord pour suivre le type de cours proposés.

2- COURS INDIVIDUELS - COURS DE GROUPE

Toutes les séances doivent faire l'objet d'un rendez-vous pris préalablement au moins trois jours ouvrables avant la date

Cours individuels: les rendez-vous sont pris directement avec le formateur concerné qui met la Direction au courant de son

En cas d'absence du stagiaire la séance correspondante sera considérée comme prise sauf si le stagiaire a annulé son rendez-vous au moins 48 heures avant la date prévue.

Cours groupe: l'absence d'un participant ne donne pas lieu à récupération pour celui-ci.

Un cours commencé dans un groupe ne peut être poursuivi dans un autre groupe du fait du stagiaire sauf dérogation accordée par la Direction du Centre.

3- DIVERS - ANNULATION

Le Centre se réserve le droit d'annuler un cours (cas d'indisponibilité d'un professeur, d'un matériel ou de force majeure...).

Dans ce cas-là, l'acte de formation sera reporté à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au client.

Le Centre en avisera les stagiaires dans les meilleurs délais; ce cours sera reporté en fin de période.

En cas d'annulation par le client intervenant plus de 7 jours avant le début prévu de la formation aucun frais d'annulation n'est prévu. En cas d'annulation à moins de 7 jours du cours le Centre de formation se réserve le droit de facturer les prestations déjà accomplies: tests de niveau (19 € HT par personne), création d'un dossier administratif (20 € HT), 1 heure de préparation du formateur (25 € HT/h).

4- ENGAGEMENT CONFIDENTIALITE

Toute information relative aux clients et aux stagiaires est garantie par la Charte de Confidentialité mise en place par le Centre.

5-REGLEMENT INTERIEUR

La Direction se réserve le droit d'exclure tout stagiaire dont la conduite ou les propos seraient préjudiciables aux intérêts du Centre ou des autres stagiaires.

La Direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire à l'intérieur du Centre

La version intégrale du Règlement intérieur est distribuée aux stagiaires au début de formation.

6- CONDITIONS DE PAYEMENT

La signature de la convention engage le Client pour la totalité de la somme souscrite.

Les prix sont stipulés hors taxes.

Sauf stipulation portée dans la convention, les prestations sont payables 50% à mi-parcours et 50% à la fin du contrat et au plus tard à la réception de la facture.

Conformément aux dispositifs du Décret du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité pour frais de recouvrement est fixé à 40 €, en cas de retard de paiement.

7- PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME GESTIONNAIRE DE FONDS DE FORMATION

Lorsque le coût de la formation est pris en charge par un organisme, le Client s'engage à fournir au Centre et à l'organisme toutes les informations nécessaires. Toute somme non réglée par l'organisme au Centre pour quelque cause que ce soit, sera due par le Client, celui-ci étant solidairement débiteur.

9- REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Toulouse.